

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 1

Artikel: Lettre ouverte : aux importateurs suisses de miel
Autor: Fluckiger, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRE OUVERTE

Berne, le 12 décembre 1949.

Aux importateurs suisses de miel

Messieurs,

Divers indices furent relevés ces derniers temps qui font attribuer à l'importation de miel étranger l'éclosion de cas de *loque des abeilles*. Principalement à Bâle et dans les environs de cette ville, plusieurs cas furent constatés dont l'origine doit vraisemblablement être attribuée aux importations de miel. Un inspecteur des ruchers a constaté que dans la gare de Bâle, au Port du Rhin et dans les entrepôts fédéraux on trouvait un grand nombre d'abeilles attirées par le miel étranger s'écoulant des récipients. Pour s'assurer de la relation de cause à effet, on recueillit dans une ruche de Bâle, atteinte de loque, du miel que l'on fit analyser par la Division des abeilles de l'Institut fédéral de recherches du Liebefeld, pour établir si les abeilles de la ruche en question avaient fait provision de miel étranger. Dans le rapport établi par ladite Division, on lit entre autres ce qui suit :

« Le pollen présentait des aspects très variables, comme cela est souvent le cas pour le miel de ville. Dans les ruches en question, on trouve parfois du pollen étranger sans qu'on puisse conclure à la présence de miel étranger, car dans les parcs et jardins botaniques se trouvent souvent des plantes exotiques. Cependant, nous constatons que le miel prélevé dans la ruche atteinte de loque contenait du pollen de liriodendron et d'une plante compositiflore d'outre-mer dans une quantité telle qu'il ne pouvait pas provenir exclusivement de plantes se trouvant sur notre territoire. On peut donc admettre que du miel étranger a été introduit dans cette ruche. Toutefois, d'autres formes de pollen étranger, comme on en trouve en général dans le miel d'outre-mer, faisaient défaut.

Le résultat n'est donc pas tout à fait probant. Il faut prendre en considération qu'une toute petite fraction du miel de cette ruche bâloise pouvait provenir des fûts abîmés dont s'écoulait le miel étranger et qu'on doit au hasard de retrouver des formes de pollen étranger dans le miel analysé. Il n'en reste pas moins vrai que l'origine de la loque diagnostiquée dans les ruches en question doit principalement être recherchée dans les importations de miel étranger. »

Nous n'avons pas l'intention de soumettre l'importation du miel étranger à des mesures de police vétérinaire tant que ce n'est pas absolument nécessaire. Par contre, nous vous invitons à insister auprès de vos fournisseurs à l'étranger afin qu'ils envoient leur miel dans des fûts bien fermés et pouvant résister aux chocs ou autres avaries

survenant en cours de transport. En empêchant le miel de s'écouler, on élimine la source de contagion que nous avons décrite plus haut.

Nous vous remercions d'avance des dispositions que vous voudrez bien prendre pour écarter les dangers de contamination des ruchers indigènes par l'importation de miel étranger.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Office vétérinaire fédéral

Le Directeur :

Dr G. FLUCKIGER.

Transmis, pour prendre connaissance,

A tous les vétérinaires cantonaux.



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Le pissenlit

Je n'ai pas besoin de vous présenter le pissenlit, plante banale et vulgaire entre toutes, le *Taraxacum dens leonis* des botanistes et dont les gros capitules jaune d'or scintillent partout le long des chemins, dans les prairies en montagne comme en plaine, sur les places de village et les vieux murs.

Le pissenlit est une plante vivace à racine pivotante, elle fait partie de la famille des Composées. Ses feuilles dentées sont étalées sur le sol en forme de rosette. Pourquoi ? Pour la simple raison qu'originaires des steppes de l'Asie centrale et occidentale, chaque feuille formant gouttière est particulièrement bien adaptée à recueillir la moindre goutte d'eau et à la conduire vers la racine. Le pissenlit, comme le pavot, l'euphorbe, donne un latex blanc laiteux de saveur amère. Son pollen, abondant, est gros et ornementé. Je vous surprendrai, sans doute, en vous disant que ce pollen n'est pas utile à la plante étant donné que ses fleurs donnent des graines fertiles sans avoir été fécondées ! Chose bizarre, chaque soir, chaque jour de mauvais temps, le capitule se referme soigneusement sur les étamines pour protéger ce pollen sans emploi.

Les fruits du pissenlit sont des fruits secs appelés *akènes* implantés sur une tête charnue supportée par une tige creuse. Chacun s'est amusé à souffler une « chandelle de pissenlit » et a pris plaisir à voir voltiger dans l'air les aigrettes argentées, disposées en forme de parachute, coiffant chaque fruit. Ce parachute est remarquable, il ne s'ouvre que par beau temps, aussi la graine ne peut-elle prendre son essort que sur la promesse d'un beau jour ! La dissémination du pissenlit se fait par le vent qui peut transporter les graines à des dizaines